

<p style="text-align: center;">Saisines du CVAL présentées au Conseil d'arrondissement du 19 octobre 2021</p>

Saisine n°1

Monsieur Pons, membre de la ligue du Rhône contre la violence routière, a été désigné pour rapporter en séance la question suivante :

Au moins une association sportive présente en CVAL s'est inquiétée de devoir refuser des adhérents faute de créneaux horaires dans les équipements sportifs du 7^{ème} arrondissement, ce manque de créneaux étant lié au manque d'équipements sportifs (en particulier, mais pas seulement, de piscines). Cette situation est préoccupante, surtout quand ces activités sont tournées vers des publics défavorisés, pour lesquels les activités sportives constituent un des seuls moyens d'insertion, d'émancipation et de loisirs. Quels sont les projets d'investissement prévus sur le mandat en équipements sportifs pour le 7^e arrondissement ? “

Réponse

Mme LA MAIRE : Je vous remercie, Monsieur PONS. Monsieur FEKRANE, vous avez la parole pour répondre à la question.

M. FEKRANE : Bonsoir à tous et toutes. Monsieur PONS, je vous remercie pour votre question et ne peux que confirmer, comme vous l'avez signalé, toute l'importance de la pratique sportive pour tous et toutes. En matière de santé, mais aussi d'éducation et de vivre ensemble. Depuis le début de ce mandat, la Ville de Lyon travaille au renforcement de secteurs sportifs avec une hausse de 20 % du budget dédié au sport en accompagnant ses athlètes, en confortant les liens entre éducation populaire et clubs sportifs, en soutenant mieux nos associations et, le cas échéant, en venant en aide à celles et ceux qui font le quotidien sportif de notre ville. De plus, nous poursuivons depuis le printemps notre engagement et notre action afin d'apporter un soutien exceptionnel au club sportif de notre ville. Impactée lourdement par la crise sanitaire, tant au niveau de l'engagement...Ce soutien passe aussi par un investissement massif dans notre patrimoine. La Ville de Lyon investit dans la rénovation de son patrimoine sportif existant pour garantir une pratique dans les meilleures conditions aux habitants et habitantes. Ainsi, dès 2021, des travaux débiteront pour doter la Plaine de Gerland de nouveaux vestiaires, entamer la rénovation des toitures, des terrains de tennis, ainsi que celle du réseau électrique et de la chaufferie. En 2023, toujours à la Plaine de Gerland, ce sont les toitures du skatepark et les terrains de tennis en terre battue qui bénéficieront de travaux de rénovation. Sans oublier au nord de l'arrondissement, début 2021, une action de désamiantage sera initiée dans le gymnase Clemenceau, suivi de la rénovation de ses vestiaires, de sa toiture, ainsi que

de travaux d'accessibilité. En 2023, le complexe sportif Delessert bénéficiera d'une rénovation globale comprenant l'éclairage, la toiture de la piscine ainsi que les fenêtres du dojo afin d'améliorer l'isolation du bâtiment. Quant à la question précise des piscines, le Centre nautique Tony Bertrand accueillera dès 2023 des travaux de rénovation de ses vestiaires, d'amélioration de la sonorisation du bassin, et une mise en sécurité de ses pompes pour répondre aux inondations de plus en plus fréquentes. Par ailleurs, lors du conseil municipal du 30 septembre dernier, Madame la Maire est revenue sur la fermeture de la piscine de Gerland due à des incidents techniques afin de connaître la politique portée par la Ville à ce sujet. Julie NUBLAT-FAURE, adjointe à la mairie de Lyon et déléguée au Sport, a pu ainsi confirmer que la Ville dialogue avec le titulaire du bail emphytéotique administratif pour qu'à l'été 2023 une nouvelle piscine accessible et respectueuse du patrimoine soit opérationnelle en lieu et place de l'actuel bassin de Gerland. Et je réitère ce soir le soutien des élus du 7^e arrondissement à une piscine de Gerland accessible à toutes et tous.

La Ville de Lyon et la mairie du 7^e arrondissement œuvrent également à la création d'un pôle social et culturel qui prendra place dans les anciennes halles Maillet dans le quartier des Girondins. Ce pôle offrira une place aux activités sportives douces comme le yoga ou la danse et plus largement les activités dites de sport santé. Dans ce nouveau quartier, la pratique sportive était également au cœur de la concertation autour des futurs usages de la Place Vaclav Havel, le sport pour tous et toutes. Et au centre de cette réflexion avec notamment la création d'un espace dédié ici aussi au sport doux pour permettre la pratique sportive dans l'espace public à tous les âges. Souhaitant vous apporter des éléments de réponse concrets, je réaffirme ce soir l'attention et la vigilance portées par la Ville de Lyon et la mairie du 7^e arrondissement pour permettre à tous les habitants et toutes les habitantes de tout âge et de tout milieu de pouvoir bénéficier d'une pratique sportive dans toutes les infrastructures de qualité. Merci.

Saisine n°2

Monsieur Pons, membre de la ligue du Rhône contre la violence routière, a été désigné pour rapporter en séance la question suivante :

La saleté, les dépôts sauvages, on les constate partout dans le 7ème arrondissement, même dans les quartiers qui étaient entretenus et propres auparavant. Le constat de malpropreté dans le 7ème n'est pas nouveau. Il y a plusieurs années, le Conseil de Quartier Jean Macé avait interrogé les habitants et usagers de la rue Chevreul : le mauvais état de propreté avait été mis largement en avant. La Commission Cadre de Vie du Conseil de Quartier Jean Macé avait rencontré les services de nettoyage du 6ème pour essayer de comprendre ce qui différencie autant le 7ème du 6ème. Moyens plus importants des services, engagement plus fort des habitants et des usagers ? Bien difficile de conclure. Monsieur Amany, le conseiller d'arrondissement du 7ème qui avait délégation sur la propreté lors de la précédente mandature, reconnaissait encore lors du dernier Forum des Associations du 7ème qu'il n'avait pas réussi à transformer l'arrondissement sur ce point.

On ressent la malpropreté mais elle est difficile à quantifier alors que les moyens et budgets mis en œuvre pour faire du propre sont quantifiables. L'arrondissement est-il plus sale qu'avant ? Quand les cadavres de rat restent sur la rue pendant 15 jours, quand des amas de sacs poubelles sont laissés sur le quai de l'Université par un bateau de croisière après son

départ, quand des dépôts sauvages d'objets divers réapparaissent semaine après semaine aux mêmes endroits, souvent à côté de silos à verre mais pas seulement, quand les poubelles restent dehors sur les trottoirs tout le week-end, quand les corbeilles de propreté disparaissent pendant des semaines d'un secteur, quand des sacs poubelles éventrés restent dans la rue jour après jour, quand les caniveaux restent remplis de déchets divers et variés, quand les avaloirs ne fonctionnent plus, sans parler des restes de soirées largement étalés sur la voie publique, des tags et affichages sauvages, que peut-on ressentir, sinon la malpropreté ?

Pourquoi le 7^e arrondissement ne bénéficie-t-il pas de la même propreté que le 6^e arrondissement ou d'autres arrondissements de Lyon ? “

Réponse

Mme LA MAIRE : Merci, Monsieur PONS. Est-ce qu'il y a des prises de paroles des élus sur le sujet avant de donner la parole à Monsieur CHENAUX ? Madame DESRIEUX, allez-y.

Mme DESRIEUX : Oui, merci, Madame la Maire. Simplement, pour appuyer le fait que vient de décrire Monsieur PONS, il a donné suffisamment d'exemples pour illustrer l'étendue de cette requête qu'il effectue. Je ne pourrais, et vous le savez, que l'illustrer aussi par le quartier qui m'anime un peu plus près pour des raisons personnelles, mais c'est le secteur de la Guillotière et je prendrais un autre exemple, c'est la rue Sébastien Gryphe où effectivement, les amas et les immondices ne cessent de s'accumuler. Bien que je suppose que dans la réponse qui sera faite, il y a des actions qui sont mises en place, force est de constater qu'elles ne sont pas à la hauteur de ce qui est en tous les cas prérequis. Je vous remercie, Madame la Maire.

Mme LA MAIRE : Merci, Madame DESRIEUX. Je ne vois pas d'autres interventions, je vous propose donc de donner la parole à Monsieur CHENAUX pour la réponse.

M. CHENAUX : Merci, Madame la Maire. En réalité, j'ai un préambule du préambule. Vous aviez demandé de pouvoir diffuser des photos. Vous n'aviez pas reçu une réponse négative, vous aviez reçu une réponse positive, à condition de les envoyer en amont. On ne les a pas reçues, en tout cas, je ne les ai pas reçues, donc elles ne sont pas diffusées ce soir. Ça, c'était un petit propos introductif.

Je vous remercie, Monsieur PONS, pour cette question qui a suscité chez moi l'envie de me forger un avis plus approfondi sur le sujet. Elle m'a aussi donné l'envie de chercher des réponses sur les raisons qui font que la tendance à se comparer à un arrondissement voisin est récurrente. Je vous propose pour commencer un petit détour durant lequel je vous demande de rester attentif.

L'herbe serait plus verte chez les voisins. Peut-être est-ce vrai, mais il est rigolo de constater, même si la question que vous nous posez ce soir est probablement motivée par d'autres raisons, il est rigolo de constater que cette question émerge également dans le 8^e arrondissement et dans le 3^e arrondissement. Pourquoi sont-ils moins propres que le 6^e arrondissement et que chaque année à cette même période, qui est aussi la période d'émission des feuilles d'imposition de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, c'est une question récurrente qui s'accompagne d'une augmentation significative du nombre de doléances reçues sur Toodego sur les sujets de propreté ou plutôt de malpropreté comme vous en parlez dans votre question. Alors, effectivement, la période où nous recevons notre feuille d'imposition est un moment propice de s'interroger sur l'utilisation de l'argent de nos impôts et je trouve que c'est un bon réflexe. Nous payons collectivement nos impôts pour faire fonctionner un État et des collectivités territoriales, dont les missions sont notamment d'assurer

un certain nombre de services publics parmi lesquels celui de garantir un espace public en état de propreté et de salubrité. Votre question est donc, à ce titre, tout à fait légitime, mais il ne faudrait pas que cet exercice pertinent élude la spécificité même du service public. Entre guillemets : « Ah, la propreté du quartier n'est pas à la hauteur des impôts que je paie, je demande à payer moins d'impôt, c'est la moindre des choses. » Oui, ce sont des demandes que nous pouvons recevoir en mairie. Car, il ne s'agit pas d'un service marchand, les impôts ne sont pas le paiement d'un service rendu mais la contribution à un effort collectif pour la bonne marche d'une vie en collectivité. Et je vous remercie de considérer cette nuance qui permet en préambule de ma réponse de prendre le recul nécessaire à l'analyse de la situation qui concerne le 7^e arrondissement.

Tout d'abord, j'aimerais jouer les avocats du diable et vous répondre que : « Non, le 7^e arrondissement n'est pas plus sale que le 6^e ». Pourquoi ? Parce que nous disposons de cinquante-sept agents de nettoyage pour quatre-vingt-deux-mille habitants quand il n'y a que trente-quatre pour cinquante-mille habitants environ dans le 6^e arrondissement. Nous avons donc les mêmes effectifs par habitant sur les deux arrondissements. Ensuite, nos services métropolitains collectent environ une tonne et demie de déchets sauvages par semaine sur le 7^e arrondissement contre environ une tonne pour le 6^e. Rapporté à l'habitant, encore une fois, c'est quasiment un ex æquo. Et pourtant, sur le 7^e arrondissement, nous avons la rue de Surville qui concentre des dépôts sauvages qui proviennent de bien au-delà du périmètre administratif de notre arrondissement. Enfin, prenons le Boulevard des Belges dans le 6^e arrondissement, cette fois-ci, et une rue du 3^e, très proche de Gabriel-Péri, la rue Paul-Bert qui n'a pas la réputation d'être propre pour sa partie la plus proche de Gabriel-Péri, justement. Nous constatons une grande différence dans le nombre de doléances que nous recevons pour chacune de ces rues. De nombreuses doléances pour le Boulevard des Belges, et quasiment aucune pour la rue Paul-Bert. Alors, je n'ai pas eu les chiffres précis, je peux les transmettre dès que je les reçois si la question vient sur ce niveau-là.

Maintenant, je vais aller dans votre sens, Monsieur PONS, le 7^e arrondissement est plus sale que le 6^e, je partage votre ressenti. Mais comme il ne s'agit pas d'une différence de traitement, non, je le répète : il n'y a pas de traitement de faveur dans le 6^e arrondissement par rapport aux autres arrondissements, l'explication se situe à un autre niveau. Le 7^e arrondissement, comme le 3^e, d'ailleurs, est en permanente mutation avec tout d'abord une forte augmentation de la population (plus seize-mille habitants en 10 ans) que ne connaît pas le 6^e arrondissement. Et cette augmentation n'est pas terminée. Il y a par ailleurs de nombreux chantiers d'aménagement des quartiers en mutation, voire même des quartiers entiers qui sortent de terre avec notamment la ZAC du Bon Lait, Techsud, le secteur Biodistrict ou la ZAC des Girondins. On recense ainsi 70 hectares supplémentaires, toujours en 10 ans, d'espaces qui doivent être nettoyés chaque jour par nos services, et de nombreuses nouvelles adresses à collecter. La logique d'un service marchand est de répondre à une demande, mais aussi d'interagir avec les règles du marché. Le cours du carton augmente, de nouveaux acteurs de collecte et de traitement du carton émergent. Le cours baisse, les commerçants de nos quartiers qui ne sont pas collectés par les services Métropole, car ils produisent des volumes trop importants, ne trouvent plus de prestataire de collecte pour leurs déchets professionnels. La logique du service public, elle, est d'assurer le meilleur service à l'ensemble de la population en garantissant la bonne utilisation de l'argent public. Dans ce genre de situation, la puissance publique augmente prudemment les moyens alloués, car les retours en arrière peuvent être compliqués. Autrement dit, l'augmentation des moyens n'est pas linéaire à l'augmentation de la population à un instant T, et c'est normal. Par ailleurs, je vous laisse imaginer le casse-tête des équipes de la subdivision qui doivent, contrairement à la situation du 6^e arrondissement, continuellement adapter leur pratique du fait de la création d'une rue ici, la sortie de terre de tout un quartier là, la requalification d'un périmètre là-bas. Et par-dessus le marché, depuis 1 an, des élus

préoccupés par l'avenir de notre planète qui rajoutent des contraintes avec de nouvelles pistes cyclables un peu partout et un peu plus de végétalisation sur de nombreux espaces. Tout cela mis bout à bout exige de nos services une grande capacité d'adaptation et un grand professionnalisme, et de manière plus importante que dans le 6^e. Et de ce point de vue-là, je crois que nous pouvons leur tirer notre chapeau.

Je voudrais dire une dernière chose. Vous avez tous constaté l'arrivée de nouvelles poubelles dans nos rues ces dernières semaines : les bornes à compost. Elles s'accompagnent dans le nord de l'arrondissement de dix-sept silos multi matériaux pour le tri sélectif, et ça, ça n'existe pas dans le 6^e, encore une fois. Ce déploiement a pour conséquence souhaitée de réduire la taille de nos poubelles grises puisque nous ne manquons plus de rien pour bien trier nos déchets à la source, que ce soit les emballages recyclables que l'on jette dans la poubelle jaune ou dans le silo à multi matériaux à côté de chez soi, mais aussi les déchets alimentaires. Oui, tous les déchets alimentaires que l'on peut désormais jeter dans les bornes à compost de l'arrondissement, mais pas que ! Ces silos, comme les silos à verre sont également accessibles aux commerçants de proximité, l'épicerie d'à côté, le café du coin ou le kebab du quartier à la condition, évidemment, qu'ils produisent un volume de déchet équivalent à celui d'un ménage que l'on estime à 840 litres par semaine. On parle ainsi de déchets ménagers et assimilés. Ce sont autant de déchets qui ne devraient plus se retrouver sur nos trottoirs ou dans nos rues. Je sais que cela demande du temps et de la sensibilisation, c'est pourquoi nous profitons à la mairie du 7^e du déploiement de ces cent-cinquante-et-une bornes à compost sur l'arrondissement pour engager un travail avec les commerçants, notamment sur le secteur Gabriel-Péri, de sorte d'améliorer la gestion des déchets, par conséquent l'état de propreté de notre arrondissement. Je vous remercie.